



Rapport national de surveillance du virus du Nil occidental

Édition française

Du 24 août 2008 au 30 août 2008 (semaine 35)

Canada

Humains

Au cours de la 35e semaine, un (1) nouveau cas humain d'infection par le virus du Nil occidental (VNO) a été signalé à l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). À la 35e semaine, un total de quinze (15) cas humains du VNO (Ontario [1], Manitoba [8], Saskatchewan [5] et Alberta [1]) avait été signalé à l'ASPC. Parmi ces cas, il a été déterminé que un (7 %) était atteint du syndrome neurologique lié au VNO, dix (67 %) étaient atteints du syndrome non neurologique lié au VNO et que quatre (26 %) étaient indéterminés. Aucun décès n'a été signalé. Un (1) cas lié à un voyage a été signalé en Alberta.

Oiseaux

À la 35e semaine, 848 oiseaux morts avaient été analysés au total par le Centre canadien coopératif de la santé de la faune (CCCSF). De ce nombre, 86 (10 %) étaient infectés par le VNO. Les quatre vingt six (86) oiseaux infectés ont été signalés en Ontario. Il s'agissait de corneilles d'Amérique (91 %) et de geais bleus (9 %).

Moustiques

À la 35e semaine, 99 populations de moustiques infectées par le VNO avaient été signalées au Canada (Ontario [40], Manitoba [40] et Saskatoon [19]).

Animaux domestiques

À la 35e semaine, un cas de cheval infecté par le VNO avait été signalé en Ontario à l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Il est possible de consulter des données et des cartes sur la surveillance du VNO à l'échelle nationale sur le site de l'ASPC, à l'adresse suivante :

<http://www.phac-aspc.gc.ca/wnv-vwn/index-fra.php>.

Provinces et territoires : Vous pouvez obtenir des renseignements détaillés sur le VNO en cliquant sur la section « Liens » du site de l'ASPC sur le VNO.

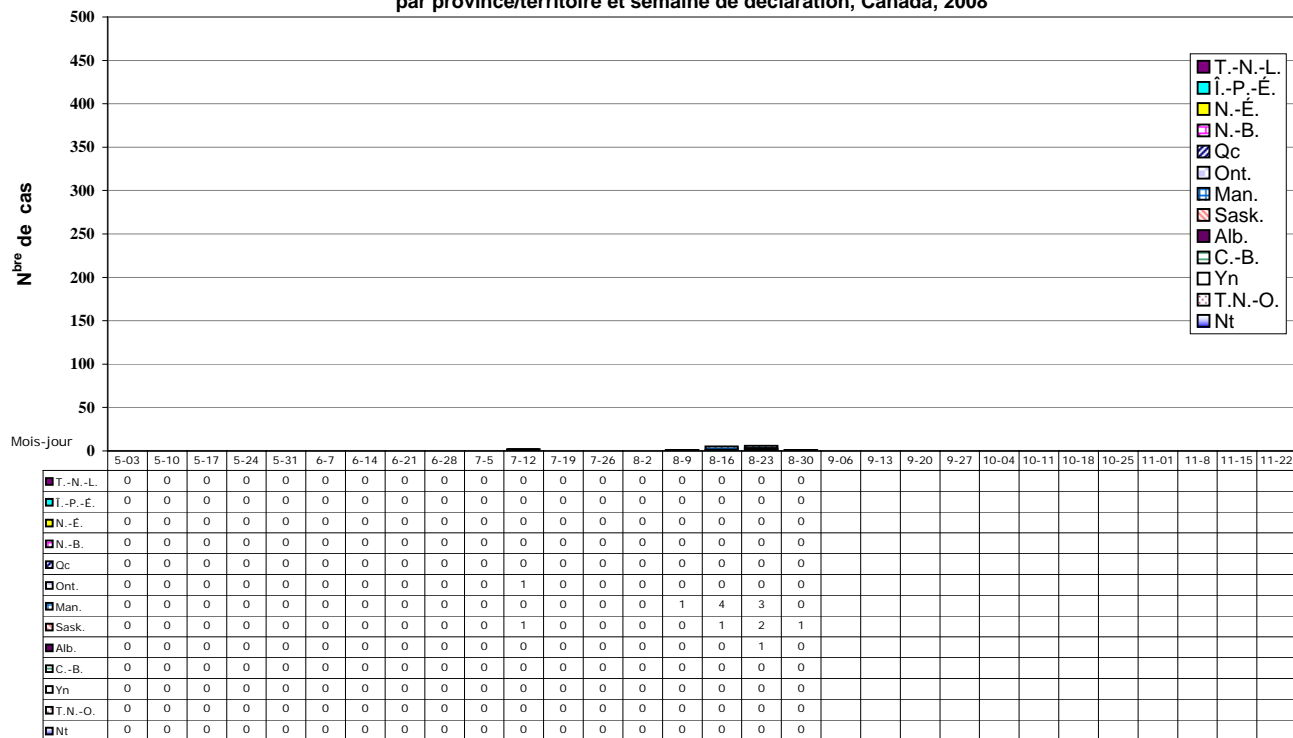
États-Unis

Humains

Au 2 septembre 2008, 413 cas cliniques humains d'infection par le VNO et 66 donneurs de sang chez qui on soupçonne la présence du virus dans le sang avaient été signalés aux Centers for Disease Control and Prevention (CDC) des États-Unis. Sur les 413 cas, 180 (44 %) ont été déclarés comme des cas de méningite ou d'encéphalite (maladie neuro invasive) du VNO, 219 (53 %) comme des cas de fièvre du Nil occidental et 14 (3 %) comme des cas cliniques non précisés. Cinq (5) décès ont été déclarés.

États : Des données détaillées par État figurent dans le site des CDC, à l'adresse suivante : <http://www.cdc.gov/ncidod/dvbid/westnile/surv&control.htm>.

Cas d'infection asymptomatique et cas cliniques d'infection par le VNO chez l'humain, par province/territoire et semaine de déclaration, Canada, 2008



Abréviations : Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.), Île-du-Prince-Édouard (Î.-P.-É.), Nouveau-Brunswick (N.-B.), Nouvelle-Écosse (N.-É.), Québec (Qc), Ontario (Ont.), Manitoba (Man.), Saskatchewan (Sask.), Alberta (Alb.), Colombie-Britannique (C.-B.), Yukon (Yn), Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.), Nunavut (Nt)

Cas d'infection asymptomatique et cas cliniques d'infection par le VNO chez l'humain, pour la présente semaine de déclaration et depuis le début de l'année, par province/territoire, Canada, 2008

Province Territoire	Semaine de déclaration : Du 24 août 2008 au 30 août 2008 (semaine 35)					
	Syndrome neurologique lié au virus du Nil occidental	Syndrome non neurologique lié au virus du Nil occidental	Cas non classés/ non spécifiés	N ^{brc} total de cas cliniques ¹	N ^{brc} de cas liés à des déplacements ²	Cas d'infection asymptomatique par le virus du Nil occidental ³
	N ^{brc} de cas	N ^{brc} de cas				
T.-N.-L.	0	0	0	0	0	0
Î.-P.-É.	0	0	0	0	0	0
N.-É.	0	0	0	0	0	0
N.-B.	0	0	0	0	0	0
Qc	0	0	0	0	0	0
Ont.	0	0	0	0	0	0
Man.	0	0	0	0	0	0
Sask.	0	1	0	1	0	0
Alb.	0	0	0	0	0	0
C.-B.	0	0	0	0	0	0
Yn	0	0	0	0	0	0
T.N.-O.	0	0	0	0	0	0
Nt	0	0	0	0	0	0
Canada	0	1	0	1	0	0
Province Territoire	Cumul annuel : Du 25 mai 2008 au 30 août 2008					
	Syndrome neurologique lié au virus du Nil occidental	Syndrome non neurologique lié au virus du Nil occidental	Cas non classés/ non spécifiés	N ^{brc} total de cas cliniques ¹	N ^{brc} de cas liés à des déplacements ²	Cas d'infection asymptomatique par le virus du Nil occidental ³
	N ^{brc} de cas	N ^{brc} de cas				
T.-N.-L.	0	0	0	0	0	0
Î.-P.-É.	0	0	0	0	0	0
N.-É.	0	0	0	0	0	0
N.-B.	0	0	0	0	0	0
Qc	0	0	0	0	0	0
Ont.	0	1	0	1	0	0
Man.	0	4	4	8	0	0
Sask.	1	4	0	5	1	0
Alb.	0	1	0	1	1	0
C.-B.	0	0	0	0	0	0
Yn	0	0	0	0	0	0
T.N.-O.	0	0	0	0	0	0
Nt	0	0	0	0	0	0
Canada	1	10	4	15	2	0

¹ Le nombre total de cas cliniques est la somme des cas probables et des cas confirmés : nombre de cas de syndrome neurologique lié au VNO, de cas de syndrome non neurologique lié au VNO et de cas non classés/non spécifiés.

² Probablement liés à un déplacement à l'extérieur de la province/du territoire.

³ Remplissent les critères des tests de diagnostic du virus du Nil occidental EN L'ABSENCE de critères cliniques. Cette catégorie peut englober des donneurs de sang asymptomatiques dont le sang est analysé au moyen du test des acides nucléiques (TAN) par les exploitants du système du sang (c.-à-d. la Société canadienne du sang ou Héma-Québec) et, par la suite, porté à l'attention des responsables de la santé publique. Lorsque le test de dépistage effectué sur le sang d'un donneur est positif, les exploitants du système du sang effectuent un TAN supplémentaire qui cible expressément le VNO.

On trouvera de plus amples renseignements sur les définitions de cas humains sur le site Web de l'ASPC consacré à la surveillance du virus du Nil occidental, à l'adresse suivante :

http://www.phac-aspc.gc.ca/wrv-vwn/hmncasedef_f.html

